

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLIÉ

Roberto Miguelez

Le Ministère de l'Intérieur, se fondant sur des renseignements fournis par la police de la province de Buenos Aires, a informé l'opinion publique le mercredi 17 de la découverte du cadavre d'Ana María Martínez. Le corps de la jeune femme, trouvé le vendredi 12 à Dique Lujan, un endroit éloigné situé dans la localité de Tigre, présentait deux blessures de balle et, semble-t-il, se trouvait dans un état de décomposition qui le rendait méconnaissable et dont l'identification a donc exigé un examen nécropapiloscopique.

Ana María Martínez, qui travaillait comme ouvrière métallurgiste et militait dans le Parti Socialiste des Travailleurs (P.S.T.) — une organisation de la gauche radicale opposée au gouvernement militaire —, avait été enlevée de son domicile, situé dans la localité de Général Sarmiento, le 4 février. Quelques voisins ont pu voir comment un homme et une femme habillés en civil et portant des armes l'introduisaient par la force dans une automobile "Falcon" de couleur verte, pendant qu'elle appelait au secours. Averti de la situation, son mari, José Santiago Metrovich, avait essayé infructueusement de poursuivre les kidnappeurs. La police avait été immédiatement alertée et, étant donné les caractéristiques du cas, des organisations consacrées à la défense des droits humains dans le pays avaient été saisies.

Les démarches entreprises n'ont cependant pas pu réussir car tous les organismes de sécurité consultés ont affirmé ne pas avoir connaissance, dans le domaine de leur respectueuse juridiction, du cas en question. Le

dimanche 14 une demande de rapide investigation signée, entre autres, par les écrivains Jorge Luis Borges et Ernesto Sabato est distribuée aux journalistes afin qu'Ana María Martínez — qui, par ailleurs, était enceinte — puisse "apparaître vivante". Le lundi 15 une délégation d'organisations consacrées aux droits humains (...) rencontre le sous-secrétaire aux affaires institutionnelles du Ministère de l'Intérieur colonel Bernardo Menéndez pour l'intéresser au cas. Le colonel Menéndez manifeste alors "n'avoir information aucune à fournir". Le mercredi 17, enfin, le mystère est partiellement dévoilé avec l'identification du corps qui avait été trouvé cinq jours plus tôt. (...) La voiture utilisée dans l'enlèvement d'Ana María Martínez avait été aperçue dans le voisinage de son domicile les jours précédents sans que les dénonciations effectuées alors ne donnent aucun résultat. (...) Lorsque les avocats de la jeune femme ont pris connaissance de la découverte d'un cadavre dans la localité de Tigre le 12 février, ils se sont présentés aux bureaux de la police afin de faciliter son identification mais des données contradictoires — taille supposée de la victime, vêtements qu'elle portait — qui leur ont été alors communiqués ne correspondaient pas à celles d'Ana María Martínez. Le cadavre, auquel les deux mains ont été coupées pour identification, a été inhumé "pour des raisons d'hygiène" sans que la famille puisse faire procéder à une autopsie.

CLARIN, Buenos Aires, 15/21 février 1982.

* * *

Et si c'était exceptionnel? Non, les chiffres varient selon les sources mais l'ampleur de la variation en dit elle-même long de l'ampleur du phénomène: entre quinze et trente mille personnes ont "disparu" en Argentine dans les dernières années. Est-ce par ailleurs seulement un problème de "disparitions"? Refusant d'admettre la thèse officielle des "excès", la Commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.) chargée par l'Organisation des États américains d'enquêter sur la situation argentine conclut, en 1980, qu'au cours des trois années précédentes "la torture a été utilisée comme pratique systématique par les autorités publiques" et que "les méthodes de cette nature, leur généralisation à l'ensemble du pays, le grand nombre de cas dénoncés et le transfert des détenus conduisent, sans équivoque, à conclure que ces pratiques n'étaient pas ignorées par les personnes qui exercent les plus hautes responsabilités au sein du gouvernement et des forces armées" (Rapport sur la violation des droits de l'homme en Argentine, p. 237).

Suffirait-il alors d'imputer à une poignée de militaires la responsabilité d'une "stratégie anti-subversive" sans bornes, sans complexes d'ordre moral, inspirée par le seul souci d'une efficacité immédiate, produit

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLICIÉ

d'une crainte soudain réveillée ou engendrée dans la ponctualité d'une conjoncture particulière? Deux interprétations de ce phénomène ont cours, l'une à usage interne, l'autre destinée à rassurer ceux qui, dans les pays "avancés", pourraient l'observer avec inquiétude, voire une certaine culpabilité. Dans le premier cas on dira, comme en Argentine aujourd'hui, qu'à la violence de "gauche" a tout simplement succédé une violence de "droite" – le phénomène étant somme toute marginal d'un point de vue structurel puisque mettant aux prises deux "extrémisme". Dans l'autre cas, on dira que cette violence – de "gauche" ou de "droite" est bel et bien structurelle mais ne correspond qu'à la structure "culturelle" des pays "sous-développés" – une "culture" (politique) que la "modernité" se chargera tôt ou tard de transformer, élargissant ainsi au "Tiers-Monde" la règle des systèmes politiques "avancés": la démocratie comme norme et le totalitarisme et la violence comme exception.

Nous soutiendrons que dans ce phénomène, il faut plutôt voir une stratégie *de pouvoir nouvelle*, dont l'armée n'est que le responsable naturel, destinée à se généraliser en vertu non pas tellement de son efficacité comme de son inéluçabilité. Davantage: comme une stratégie qui se généralise déjà bien au-delà d'une formation sociale particulière et de ses avatars politiques conjoncturels, bien au-delà d'un continent pour devenir tendance dans la "périphérie" du système mondial capitaliste et qui, loin d'être indépendante des stratégies nouvelles de pouvoir dans le "centre" de ce système, est articulée structurellement à celles-ci. Mais, d'abord, quelques points de théorie pour justifier cette hypothèse.

1. Détermination et dominance

Nous partons de l'argument suivant: si, dans les sociétés de classe, la *forme* d'appropriation du surproduit social est un indice décisif pour repérer la forme de la structure sociale, alors il est aussi un indice décisif pour saisir la forme spécifique de pouvoir, la manière dont la domination de classe s'exerce, le dispositif essentiel de la contrainte et de l'assujettissement social. Lorsque nous parlons de forme d'appropriation du surproduit social nous nous référons à un phénomène complexe qu'il importe de saisir ne serait-ce que dans ses déterminations fondamentales. Deux propositions deviennent alors tout-à-fait décisives: d'abord, ce serait la forme *économique* spécifique dans laquelle du surtravail est extorqué aux producteurs directs qui déterminerait la forme de leur rapport *social* de dépendance; ensuite, et par là-même, la *forme* de ce rapport social de dépendance devrait se définir comme articulation différentielle de l'économique, du politique et de l'idéologique de telle sorte que la structure de la domination sociale renverrait en dernier lieu à la forme économique spécifique dans laquelle le surtravail est extorqué. À cet égard, la forme du contrôle ou de la possession des moyens de

production par les classes dominantes constituerait un élément décisif dans la détermination de la forme de l'appropriation. Cette double affirmation suppose la détermination par l'économique comme détermination de l'"instance" (politique, idéologique et même économique) qui occupe la place dominante dans le rapport de dépendance, autrement dit dans la structure de la domination sociale.

Cette définition peut être saisie concrètement dans une comparaison du mode de production féodal et du mode de production capitaliste. En effet, qu'est-ce que cette comparaison montre? Dans le cas du mode de production féodal, le statut particulier des moyens de production, à savoir le fait qu'ils soient possédés par les producteurs directs mais constituent la propriété en titre des membres de la classe dominante (les propriétaires fonciers) instaure une disjonction dans le temps et même parfois dans l'espace, de deux procès: celui du travail (destiné à produire les moyens de subsistance du producteur direct), et celui du surtravail (destiné à la production d'un surproduit pour le propriétaire foncier). Dès lors, dans ce mode, des raisons d'ordre politique ou idéologique – c'est-à-dire extra-économique – s'avèrent décisives *dans le processus même* d'appropriation du surproduit. La dominance du politique et/ou de l'idéologique apparaît alors comme l'effet d'une organisation économique spécifique ou, d'un autre point de vue, la détermination par l'économique apparaît alors comme détermination de l'"instance" autre qui occupera la place dominante dans l'organisation sociale.¹

Cette disjonction caractériserait non seulement le mode de production féodal mais tous les modes de production pré-capitalistes de type classiste dans la mesure où seul le mode de production capitaliste semble présenter une coïncidence entre procès de travail et procès de surtravail. En effet, la propriété-possession par le capitaliste des moyens de production a ceci comme effet décisif: que la production de plusvalue coïncide et dans le temps et dans l'espace avec la production de biens. Autrement dit, le surproduit est, en régime capitaliste, non pas créé par le producteur direct en dehors de son travail nécessaire (comme c'était, par exemple, le cas du paysan soumis au Moyen-âge à l'obligation de corvée), mais au cours même de celui-ci, de sorte que la production de plusvalue apparaît comme l'oeuvre du capital lui-même. À la différence de cette forme "primitive" de plusvalue qu'est, par exemple, la rente en travail ("corvée"), la plusvalue capitaliste se présente cachée, mystifiée par un rapport social – qui prend à son tour la forme d'un rapport entre choses: l'appropriation de cette plusvalue par le capitaliste ne revêt pas directement ou nécessairement un caractère contraignant du moment où elle a lieu au cours même du procès de travail nécessaire. Nous trouvons chez J. Habermas une description particulièrement éclairante de la nouveauté de cette situation:

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLIÉ

(le capitalisme) offre une légitimation de la domination qui ne descend plus du Ciel de la tradition culturelle mais peut être établie sur la base du travail social. L'institution du marché, où des propriétaires privés échangent des marchandises, jusque et y compris le marché où des personnes privées dépourvues de propriété échangent pour toute marchandise leur force de travail, promet la justice de l'équivalence dans les relations d'échange (...). Mais ici le principe de réciprocité est dès lors le principe d'organisation du processus social de production et de reproduction lui-même. C'est pourquoi le pouvoir politique peut être désormais légitimé 'par le bas', et non plus seulement 'par le haut' (en se réclamant d'une tradition culturelle). (...) Ce n'est qu'avec le mode de production capitaliste que la légitimation du cadre institutionnel peut être directement liée au travail social (...) Le cadre institutionnel de la société n'est que médiatement politique; immédiatement, il est économique (...).²

Comme nous le verrons, ce n'est pas que la politique ou, d'une manière plus générale, les facteurs ou conditions extra-économiques disparaissent ou s'effacent: l'appropriation du surproduit ou la forme de la domination sociale qu'elle suppose ne peuvent jamais être seulement économiques. C'est *leur position* dans la structure de la domination sociale qui change avec ou dans les sociétés capitalistes.

2. Forme d'appropriation et forme du pouvoir

Comment analyser cette immédiateté politique caractéristique des sociétés pré-capitalistes dans lesquelles le fait décisif est justement cette présence nécessaire et dominante de formes non-directement économiques dans l'appropriation du surproduit social? Examinons le cas (privilegié à la lumière de notre hypothèse) des sociétés "traditionnelles" de type féodal appartenant au grand ensemble de sociétés organisées sur la base d'un mode de production tributaire.

Comme nous l'avons vu, la possession par le producteur direct des moyens de production disjoint le travail du surtravail de sorte que l'appropriation du surproduit apparaît bel et bien comme un *prélèvement*: que ce soit sous la forme de rente en travail ("corvée"), en nature ou en argent, le seigneur prélève – littéralement, c'est-à-dire prend – une partie des biens produits par le producteur direct. Pour qu'il puisse avoir lieu en permanence et non pas exceptionnellement il faut que le producteur direct accepte ce prélèvement – qu'aucune raison d'ordre économique ne justifie. À la différence de la rapine ou du pillage, qui est un prélèvement exceptionnel fondé sur la seule violence, les diverses formes de rente constituent une forme d'appropriation dans laquelle

s'articulent, et doivent s'articuler, la violence et des effets d'acceptation ou de consentement. La question est alors de savoir d'abord comment ces effets d'acceptation ou de consentement sont provoqués, ensuite comment la violence y est articulée.

On connaît bien la réponse à la première partie de cette question: le pouvoir de classe se présente dans le mode de production féodal sous la forme de dépendance, d'assujettissement du serf à la personne du seigneur, et cette dépendance s'inscrit dans un ordre "naturel" créé par la divinité. À la limite, le seigneur et, avec lui, son pouvoir apparaissent comme une véritable incarnation/émanation de la divinité et c'est ce caractère sacré du seigneur qui légitime son pouvoir de prélèvement et induit ainsi des effets d'acceptation ou de consentement chez les assujettis. Et l'on peut bien comprendre alors la référence de Marx au rôle du catholicisme au Moyen-âge,³ que Poulantzas reprend dans les termes suivants:

(...) c'était le mode de symbolisation propre à la religion (la religion relie) qui permettait de consacrer les liaisons d'agents d'ores et déjà encastrés dans la terre, dans la famille, dans les castes et les états. Liaisons qui engendraient une série étagée de symbolisations premières sur le mode du sacré, que l'État enregistrait en tirant sa légitimité comme incarnation, au sommet de la pyramide signifiante, de la parole et du corps du souverain.⁴

D'où non seulement la dominance de l'idéologique mais aussi, à l'intérieur de l'idéologique, celle des idéologies religieuses. L'immédiateté du politique dont parle Habermas se laisse alors saisir comme immédiateté du rapport de pouvoir dans l'appropriation du surproduit, comme pouvoir de prélèvement direct – certes, légitimé par un ordre cosmologique sacré. C'est, donc, en dernier lieu, la disjonction du procès de travail et du procès de surtravail qui peut permettre d'expliquer cette légitimation "par le haut" décrite par Habermas.

À cette disjonction caractéristique du mode de production féodal se substitue la conjonction ou coïncidence de ces deux procès dans le mode de production capitaliste. Cette substitution n'a été rendue possible que par le *dépossession* du producteur direct de ses moyens de production: la substitution de la dépossession au prélèvement, dont Marx retrace l'histoire dans les chapitres du *Capital* consacrés à l'accumulation primitive, définit alors la phase de transition d'un mode de production à l'autre. On connaît le rôle qu'a joué la violence dans cette dépossession: le mythe à fonction apologétique de l'émergence du capital à partir du travail personnel s'évanouit face à l'histoire de l'expropriation brutale des petits producteurs (Cf. Marx, livre 1^{er}. 8^{me} section). Ce n'est qu'alors – mais c'est alors – que le rapport immédiatement politique qui liait le serf

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLIÉ

au seigneur se transforme en rapport de production immédiatement économique qui lie l'ouvrier au capitaliste.

Quelles conséquences découlent de cette transformation radicale de la forme d'appropriation du surproduit? D'abord, et comme nous l'avons déjà vu, la coïncidence entre procès de travail et de surtravail instaurée par la forme nouvelle de propriété/possession des moyens de production fait disparaître les facteurs extra-économiques du processus même d'appropriation du surproduit ("plusvalue"): l'économique occupe en même temps la place déterminante et dominante. Cela signifie que l'appropriation n'est plus prélèvement mais se présente sous la forme de *profit*. En deuxième lieu, cet évanouissement des facteurs extra-économiques dans le profit sépare le politique de l'économique: l'État acquiert une autonomie (relative) et se présente plutôt comme agent et garant des conditions de la vie sociale. Une double légitimation se met alors en place: légitimation de l'appropriation de la plusvalue du moment où le profit apparaît comme un résultat purement économique (une propriété du capital), et légitimation du pouvoir politique d'État dans la mesure où celui-ci se présente comme État de droit de tout le peuple, c'est-à-dire comme pouvoir qui règle, par la loi, non seulement le comportement des individus considérés formellement égaux mais le sien propre. En troisième lieu, et par là même, l'idéologie juridique devient la région dominante de l'idéologie – se substituant ainsi aux idéologies religieuses – dans un mode de production où l'idéologique n'a plus le rôle dominant. Il nous faut examiner maintenant comment la violence est articulée dans chacune de ces formes de domination aux effets différentiels d'acceptation et de consentement que nous venons de caractériser.

3. Corps et pouvoir

Deux postulats forment la toile de fond sur laquelle doit se réaliser cet examen: le premier, qu'aucune domination de classe ne s'exerce et ne peut s'exercer sans violence, c'est-à-dire sans l'usage d'une force contraignante ou intimidante; le deuxième, que toute forme de violence vise, d'une manière ou d'une autre, le corps ou fait du corps sa cible privilégiée ou ultime. La question de savoir comment la violence est articulée dans une forme quelconque de domination sociale à des effets d'acceptation et de consentement trouve alors dans une "politique" du corps l'indice pertinent pour sa réponse.

Quelle a été la "politique" du corps dans les sociétés féodales? Quelle est cette "politique" dans les sociétés capitalistes? Comment a-t-on fait usage d'une force contraignante ou intimidante, et quel genre de force, dans une société "à prélèvement", et comment se présente cet usage et cette force dans une société "à profit"? Plus précisément encore: quelle

violence induit le prélèvement, et laquelle le profit? Voilà la façon dont nous pouvons maintenant formuler en toute clarté notre problème.

Et cependant il nous faut encore introduire une distinction si nous voulons résoudre ce problème d'une manière satisfaisante. Cette distinction porte sur l'objectif de l'usage de la violence ou, d'un autre point de vue, sur les situations générales dans lesquelles a lieu l'usage d'une force contraignante ou intimidante. En ce sens, nous distinguerons la violence exercée afin d'assurer la reproduction des conditions qui permettent l'appropriation systématique et permanente du surproduit social dans n'importe laquelle de ses formes, de la violence exercée afin de *punir* tout acte constituant une attaque au pouvoir social dominant – ou perçu comme étant une attaque à ce pouvoir, ou comme ayant des effets directs ou indirects, à court ou à long terme, sur ce pouvoir. Cette distinction répond à un principe essentiel repérable dans tous les systèmes ou situations de domination sociale (tout particulièrement de domination de classe), à savoir que la forme de violence et la façon de l'exercer ne sauraient être identiques lorsqu'il s'agit de maintenir les conditions de la domination, c'est-à-dire de l'obéissance, et lorsqu'il s'agit du châtiment de la désobéissance, c'est-à-dire d'une attaque à la domination elle-même. C'est pourquoi toutes les sociétés divisées en classes ont développé un système *autonome, spécifique* de violence sous la forme de système punitif – ou, dans des termes "modernes", une "pénalité".

Le problème qui nous occupe ici a été traité notamment par M. Foucault. *Surveiller et punir* (1975) constitue, sans aucun doute, la contribution la plus remarquable réalisée jusqu'aujourd'hui pour la compréhension des caractéristiques particulières de la pénalité "moderne". Dans ce qui suit, nous nous référerons largement à des analyses de ce texte. Cependant, nous sommes déjà en mesure de signaler ce qui démarquera notre perspective de celle qui soutient les analyses de Foucault. D'abord, et surtout, nous examinons la question des systèmes de punition et, d'une manière plus générale, de l'usage de la violence, en rapport avec le mode d'appropriation du surproduit – et non pas dans le cadre d'une "stratégie" plus ou moins abstraite de pouvoir ni, même, du mode de production saisi à un niveau général. Ce qui, encore, doit nous permettre d'expliquer ce que ces analyses plutôt décrivent. Deuxièmement, et par conséquent, la question de l'usage de la violence apparaît dans notre perspective liée directement au problème de la forme de la dominance sociale et, par là, aux effets différentiels d'acceptation et de consentement induits par la structure du système de domination en question. Ce qui rendra possible l'examen du rapport entre violence et légitimation - rapport non examiné par Foucault. Enfin, nous envisageons la question de l'usage de la violence toujours en rapport avec les deux types de situation que nous venons de signaler –

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLICIÉ

d'obéissance et de désobéissance, si nous pouvons parler ainsi -, et non pas dans le cadre exclusif des systèmes de punition. Ce qui devrait permettre de repérer, dans toutes les formes de domination, des contraintes corporelles qui n'auraient pas le caractère relativement exceptionnel qu'elles présentent dans les systèmes punitifs. Cette démarche effectuée, nous précisons cependant que nous tiendrons surtout compte des systèmes de punition, et ceci pour deux raisons: d'une part, parce que le rapport organique dans lequel se trouvent ces systèmes (ou l'usage réglé de la violence dans les cas de désobéissance) avec les formes de légitimation est un rapport privilégié d'un point de vue heuristique, comme les recherches déjà entreprises semblent bien l'attester; d'autre part, parce que nous nous intéressons plus particulièrement au problème de la désobéissance politique, qui n'est qu'un cas de la désobéissance sociale. (Il va sans dire que, dans certains cas, les désobéissances sociales peuvent devenir, c'est-à-dire être perçues et vécues, comme désobéissances politiques).

Trois dispositifs, qui constituent trois stratégies de pouvoir comportant, chacun, un système spécifique de punition, et qui définissent trois formes d'investissement politique et économique du corps - trois "économies politiques" du corps - s'affrontent, signale Foucault, dans la dernière moitié du XVIIIe siècle: celui qui correspond au corps supplicié, celui qui, dans le projet des juristes réformateurs du XVIIIe siècle faisait de l'âme ou, plus exactement, de sa représentation le point central sur lequel devait porter la peine et, enfin, celui qui correspond au corps qu'on dresse. Or, dans la mesure où ce dernier dispositif se serait finalement imposé sur celui du projet des juristes réformateurs et demeurerait encore en place pour l'essentiel, et que le premier correspondrait au Droit monarchique dominant encore vers la moitié du XVIIIe siècle, nous nous référerons seulement au corps supplicié et au corps dressé comme les deux modalités historiques d'investissement economico-politique du corps. Ces deux dispositifs ou stratégies se laissent caractériser schématiquement à partir des éléments suivants:

le corps qu'on supplicie / *le corps qu'on dresse*
le souverain et sa force / l'appareil administratif
l'ennemi vaincu / l'individu assujéti à une coercition immédiate
la cérémonie / l'exercice
la marque / la trace

Comment comprendre l'articulation respective des éléments dans chacune de ces stratégies? Dans le Droit monarchique, signale Foucault,

(...) la punition est un cérémonial de souveraineté; elle utilise les marques rituelles de la vengeance qu'elle applique sur le corps du condamné; et elle déploie aux yeux des spectateurs un effet de terreur d'autant plus intense qu'est discontinue, irrégulière et toujours au-dessus de ses propres lois, la présence physique du

souverain et de son pouvoir.⁵

Nous avons ici affaire à un "dispositif" dans lequel le châtement consiste dans l'usage réglé d'une violence qui s'exerce *directement* et *publiquement* sur le corps de celui qui a désobéi afin de provoquer une souffrance. La pénalité est donc une pénalité du corporel et la modulation de la peine s'exprime sous la forme d'application différenciée de la douleur. Un art de sensations insupportables constitue ainsi la base d'un système punitif au sens strict, c'est-à-dire destiné à faire *subir* les conséquences d'un acte non permis.

Comment expliquer ce "dispositif" de punition? Ce que Foucault appelle le Droit monarchique n'est que le système de punition correspondant à un type de société dans laquelle l'appropriation du surproduit se présente sous la forme de prélèvement, tout particulièrement, aux sociétés de type féodal. Le pouvoir de prélèvement détenu et exercé par les classes dominantes repose sur un rapport social qui se présente sous la forme de *rapport personnel* de dépendance au sens strict du terme: de la personne du serf vis-à-vis la personne du seigneur (y compris même du corps de l'un vis-à-vis le corps de l'autre: d'où, par exemple, le droit que pouvait dans certains cas exercer le seigneur sur les corps des femmes). C'est le rapport de vassalité. Aux effets d'acceptation et de consentement induits par cette forme de légitimation dans laquelle la parole et le corps du souverain, au sommet de la pyramide sociale, incarnent un pouvoir d'origine sacrée s'articule alors un *double* usage de la violence exercée sur les corps: d'une part, une violence destinée à assurer la reproduction des conditions économiques concrètes qui permettent l'appropriation systématique et permanente du surproduit (la rente dans toutes ses formes mais spécialement la rente en travail et en nature - le passage à la rente en argent définissant, en quelque sorte, la période de transition correspondant à la disparition du servage). Cette violence est, pour l'essentiel, l'attachement à la glèbe - ou, en d'autres mots, les contraintes spatiales sur les mouvements (du corps) des serfs. D'autre part, un système de punition voit la lumière qui, fondé sur la notion du crime ou de la désobéissance comme attaque personnelle au souverain (ou contestation de la dépendance personnelle vis-à-vis le pouvoir du seigneur ou du souverain), ne peut avoir comme cible, à la fois réelle et symbolique, que le corps de la victime. La souffrance, la douleur, la terreur corporelle sont ainsi les éléments constitutifs de la peine, et le supplice devient un cérémoniel *publique* qui refait symboliquement le pouvoir attaqué. En ce sens, le supplice avait, comme le signale Foucault, une fonction juridico-politique⁶.

Deux "opérateurs" semblent donc bel et bien assurer l'articulation de ces éléments qui caractérisent le mode de domination d'une société "à

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLICIÉ

prélèvement": le sacré et la terreur. S'il faut accepter alors, suivant Habermas, que nous avons affaire à des sociétés dont la légitimation de la domination descend du Ciel (de la tradition culturelle) et dans lesquelles, par conséquent, le cadre institutionnel est immédiatement politique, il faut aussi préciser (et c'est une précision essentielle dont Habermas ne tient jamais compte) que cette légitimation "par le haut", sacrée, fonctionne dans la mesure où elle est doublée, "en bas", par la violence directe sur le corps lui-même. Le sacré et la terreur: le Seigneur supplicié – le Christ sur la croix – ne devient-il pas alors, dans l'inversion des termes que permet la métaphore, la condensation autrement impossible de ces deux "opérateurs"? Tout le Moyen-âge européen pouvait voir dans cette image métaphorique sa propre image, inversée. (Mais n'appartient pas, comme le suggère Marx, au mécanisme propre de l'idéologie ce renversement de l'image à la façon dont le voir le fait dans la rétine)⁷.

Comment maintenant comprendre l'articulation des éléments dont le corps qu'on dresse n'est que la condensation pratique, immédiatement réelle, en même temps que le point d'aboutissement? Nous dirons que cette articulation est celle qui définit l'"économie politique" du corps dans une société "à profit", c'est-à-dire dans les sociétés à dominance du mode de production capitaliste. C'est par l'examen des conditions de leur fonctionnement, c'est-à-dire des conditions qui rendent possible la forme particulière d'appropriation du surproduit qui les caractérisent, que nous pourrons alors comprendre cette articulation.

Nous nous sommes référés au processus historique de dépossession du producteur direct de ses moyens de production examiné par Marx sous la notion d'"accumulation primitive" et qui correspond à la phase de transition du mode de production féodal au mode de production capitaliste. Cette dépossession présente deux faces ou a deux effets simultanés: d'une part, elle enlève au producteur direct la possession des moyens de production; d'autre part, elle concède à ces producteurs leur liberté formelle: rupture de l'attachement à la glèbe, dissolution des rapports de dépendance personnelle (ou aboutissement du processus de dissolution de ces rapports). L'"accumulation primitive" est donc, en ce sens, accumulation de capital en même temps qu'accumulation de la force de travail, c'est-à-dire processus au cours duquel une masse de force de travail est mise à la disposition du capital. Cette "liberté" du producteur est, comme on le sait, liberté de vente de la seule possession qui lui reste: sa force de travail. Et c'est alors, nous avons dit, que le rapport immédiatement politique qui liait le serf au seigneur se dissout pour laisser la place au rapport de production immédiatement économique qui va lier l'ouvrier au capitaliste.

Nous avons rappelé aussi dans la section précédente que, à l'encontre du mythe idéologique de l'économie politique, l'accumulation primitive

du capital n'a été rendue possible que par l'emploi de la violence. Mais cette violence met à la disposition du capital une force de travail affranchie qui n'est pas immédiatement prête à son utilisation économique, encore moins à sa meilleure utilisation économique. Comme Marx lui-même le signale:

La création du prolétariat sans feu ni lieu - licenciés des grands seigneurs féodaux et cultivateurs victimes d'expropriations violentes et répétées - allait nécessairement plus vite que son absorption par les manufactures naissantes. D'autre part, ces hommes brusquement arrachés à leurs conditions de vie habituelles ne pouvaient se faire aussi subitement à la discipline du nouvel ordre social.⁸

Marx examine dans ce chapitre du *Capital* (chap. XXVIII) la législation sanguinaire contre les expropriés mise en place à partir de la fin du XVe siècle - législation contre le "vagabondage" et sur le salaire - mais ce sont surtout les analyses de Foucault qui s'attaqueront directement aux techniques historiques de "disciplinarisation" de cette force de travail.⁹ Si la loi et l'appareil juridico-répressif contraignent les expropriés au travail, ce sont les "disciplines", c'est-à-dire des techniques spécifiques de dressage du corps qui vont rendre cette force de travail en même temps *économiquement utile* (à la lumière des exigences du nouveau mode de production), et *politiquement assujettie*. Ce mécanisme, Foucault l'examine en détail du point de vue du processus historique même de formation d'une "société disciplinaire", des différentes techniques disciplinaires, et des instruments du pouvoir disciplinaire. Nous ne nous arrêterons pas à cet examen tout-à-fait remarquable d'un point de vue descriptif. Ce que nous devons souligner c'est que l'articulation des éléments qui trouvent dans le corps dressé leur condensation ne devient pleinement compréhensible que comme "économie politique" du corps dans une société "à profit".

En effet, si dans ces sociétés le cadre institutionnel est, de part le type même de rapports de production, immédiatement économique, c'est-à-dire si dans ces sociétés l'économie est en même temps déterminante et dominante, alors les rapports de domination ne présentent pas une forme (politique) particulière - organisation en castes, en états, etc.-, ils s'évanouissent en tant que rapports sociaux (de domination): la société "à profit" se présente ainsi comme une société formée par des sujets formellement libres et égaux, ce que la loi, c'est-à-dire le juridique, est censé confirmer et garantir dans son principe. Dans ce cas, le type de violence et la forme d'emploi de la violence destinée à assurer la *reproduction des conditions* qui permettent l'appropriation systématique et permanente du surproduit - la plusvalue - dépendent essentiellement

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLICIÉ

d'un effet de *majoration*, de maximisation de l'utilité purement économique d'une force de travail affranchie, "libre". Il ne s'agit plus d'une violence exercée pour retenir, interdire - par exemple, les serfs, de quitter la glèbe ou les artisans les corporations - mais plutôt pour permettre, libérer, augmenter - la capacité économique du travail "libre". Ces disciplines, ou cette disciplinarisation de l'ensemble du corps social réalisée sur les corps des individus est du ressort d'appareils administratifs placés à la tête d'institutions et/ou d'unités de production ou de travail qui prennent en charge de manière toujours croissante tous et chacun des aspects de la vie des individus.

D'un autre côté, le type de violence et la forme d'emploi de la violence dans la punition de la désobéissance présentent celle-ci comme désobéissance à l'ordre social lui-même, à la société dans son ensemble, c'est-à-dire à tous et à chacun des sujets qui sont censés la composer: désobéissance non pas au seigneur ou au souverain, mais à la loi. La mort et, surtout, les supplices laissent leur place à une suspension des droits juridiques du sujet. Cette suspension se réalise cependant sous la forme matérielle et concrète de suspension de droits du corps lui-même: la prison réunit justement cette double suspension de droits ou, plus exactement, garantit l'une et l'autre, l'une à travers l'autre. L'administration de la peine, effectuée par un juge investi d'un pouvoir qui se veut public (c'est-à-dire purement social et nullement politique), se réalise en dehors de toute cérémonie (bien que non pas de tout cérémoniel), et se présente comme une simple application de la loi générale (sociale) au cas concret, c'est-à-dire à l'individu, au sujet en question. C'est ainsi qu'il faut saisir la dominance de l'idéologie de type juridique - de la loi abstraite, formelle, universelle - dans des sociétés où l'idéologie n'occupe pas la place dominante, où les mécanismes économiques sont, en même temps, mécanismes d'appropriation du surproduit et de légitimation de cette appropriation, et où le pouvoir politique se présente comme pouvoir autonome, extérieur à l'économie, possédant sa propre légitimité: pouvoir d'un État "de droit de tout le peuple". Or, il est essentiel de voir - et c'est encore Foucault qui l'a vu en toute clarté même s'il n'en a pas tiré toutes les conséquences - que si, historiquement, la bourgeoisie a mis en place un cadre juridique explicite, codé, formellement égalitaire, et un État "de tout le peuple" (parlementaire et représentatif), le développement et la généralisation des dispositifs disciplinaires constituent l'autre versant, caché, obscur, mais nécessaire du mécanisme de domination sociale de classe.¹⁰

Corps dressé, domestiqué, exercé, adroit mais aussi corrigé, redressé, manipulé: "douceur-production-profit", au lieu de "prélèvement-violence"? C'est, en fait, *un autre type* de violence, et *un autre emploi* de la violence ce qu'on retrouve dans les sociétés "à profit". Pas de corps

supplicié par le seigneur, dont l'image inversée du corps sacré supplicié rappelait en permanence, sous forme métaphorique, le principe d'une forme de domination de classe. Mais corps moulé, effectif, majoré dans son utilité et satisfait dans sa docilité: n'est-ce pas l'image publicitaire, directement économique, parfaitement profane celle qui fait voir et rappelle en permanence dans l'espace social tout entier devenu seul espace, le principe d'une société "normalisée", "disciplinée", en même temps qu'orientée par le profit - c'est-à-dire, organisée par une forme particulière d'appropriation du surproduit?

4. Violence et luttes de classes

Les sanctions appliquées à la désobéissance sociale ne peuvent pas se limiter à la pure punition, encore moins être des sanctions arbitraires: la punition se doit d'être efficace, c'est-à-dire avoir un effet de prévention, en même temps que "compréhensible", c'est-à-dire non arbitraire, "significative" - dans l'économie symbolique générale.¹¹ Ainsi, comme nous l'avons vu, le supplice non seulement avait pour tâche d'éveiller un sentiment préventif de terreur, il s'agissait d'une terreur corporelle suscitée par l'application directe et publique de la peine sur un corps qui ne pouvait pas oublier ainsi sa dépendance réelle autant que symbolique vis-à-vis le seigneur ou le souverain. Ainsi la prison n'a pas seulement pour tâche de suspendre, pour un laps de temps déterminé, une bonne partie de la vie (sociale et individuelle) du condamné, et susciter par ce biais un effet préventif particulier de crainte ou de peur; il s'agit aussi d'une suppression ou d'une interruption remplie, occupée par le libre exercice du pouvoir disciplinaire et normalisateur. Ce qui ne devrait pas manquer de rappeler la nécessité de *se conformer* à ce qui se présente comme un pur système de règles sociales, voir "naturelles" (d'où, par ailleurs, la notion de plus en plus centrale de "déviance").

Qu'arrive-t-il lorsque les classes dominées ne sont plus sensibles à l'effet de prévention de la pénalité et cessent donc, en même temps, de "comprendre" le sens de la peine, c'est-à-dire d'accepter l'économie symbolique générale du système de domination sociale en place? Le problème n'est qu'effleuré par Foucault, et encore plutôt dans le contexte du passage d'un mode de domination à un autre: il arrive un moment, par exemple, où les supplices, le grand spectacle des peines, ne fait plus peur au peuple - risque d'être retourné par ceux-là mêmes auxquels il était adressé, allume en fait des foyers d'illégalisme, renforce la solidarité de toute une couche de la population avec les infracteurs au lieu de consolider le pouvoir du souverain - ce que les réformateurs du XVIIIe et du XIXe siècle n'oublieront pas lorsqu'ils demanderont la suppression de ces exécutions publiques.¹² Mais le problème est double, et complexe: d'une part, c'est celui de la réponse des classes dominantes à cette perte,

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLICIÉ

voire à ce retournement du pouvoir de la violence dans la punition de la désobéissance, bref le problème des formes de la violence au cours de la lutte des classes; d'autre part, c'est le problème des nouvelles formes de violence correspondant à des nouvelles formes de domination lors de l'émergence d'un nouveau mode classiste de production. Les pages consacrées par Foucault à la perte du pouvoir de réponse des supplices placent le problème dans un contexte historique ambigu: processus de la lutte des classes au sein des sociétés féodales, ou mise en place d'une nouvelle forme de domination sociale? (Comme nous l'avons vu, la phase ou période de transition semble bien appeler une forme spécifique de violence.)

Si nous distinguons les deux problèmes, c'est parce que l'analyse des avatars de la lutte des classes au sein d'une société n'exige pas, bien au contraire, de croire que la forme de la violence, et la manière de l'utiliser, resteront identiques: les classes dominantes, confrontées à l'effritement du pouvoir de prévention et à la perte de signification de la pénalité, en somme, à l'évanouissement de son efficacité, se trouvent parfois à imposer des nouvelles formes de pénalité. Dans ce cas, la forme de la domination sociale subit un changement et la question de la légitimité du pouvoir se pose alors en toute acuité. Et nous rejoignons alors notre hypothèse initiale: le corps retrouvé supplicié renvoie aujourd'hui à une nouvelle stratégie de pouvoir qui se met en place dans la "périphérie" du système mondial capitaliste.

5. Les stratégies de pouvoir dans les sociétés "modernes"

Sous quelles conditions générales ou de structure l'appropriation du surproduit sous la forme de profit est-elle devenue possible? Nous pouvons dire schématiquement que les conditions suivantes semblent avoir été suffisantes: la dépossession des producteurs directs des moyens de production et leur appropriation et contrôle par la classe dominante; la constitution d'une masse de force de travail libre mais disciplinée; la mystification des rapports sociaux de classe en rapports purement économiques à travers la généralisation de la catégorie marchande; l'autonomisation de l'État et du juridique, c'est-à-dire leur séparation formelle vis-à-vis surtout l'économique; enfin, la mise en place d'un système de contrôle et de punition comprenant, à titre essentiel, l'institution policière. Il s'agit, nous pouvons le voir maintenant en toute clarté, d'un ensemble articulé de conditions économiques, politiques, juridiques et idéologiques qui trouvent leur matérialisation dans des institutions, des normes, des représentations et des pratiques. Nous pouvons alors définir l'obéissance sociale comme l'effet de l'ensemble de ces conditions, et le corps dressé, normalisé, domestiqué comme la

condensation ponctuelle, immédiatement réelle et concrète, de cet effet d'obéissance dans les sociétés "à profit".

Est-il possible de déterminer, parmi ces conditions d'ordre divers, celles qui joueraient un rôle décisif dans la reproduction du système de domination? À condition de tenir compte de la présence nécessaire des autres conditions, celles qui se trouvent en position dominante et qui, par là même, fondent le type de légitimation du pouvoir de classe semblent bien être des conditions en ce sens décisives. Ainsi, par exemple, il est décisif dans une société "à prélèvement" que l'organisation sociale qui apparaît immédiatement à la conscience comme système de domination se présente aussi immédiatement comme organisation sociale hiérarchique incontestable - le fondement sacré apporté par les idéologies religieuses étant alors une composante essentielle du système de domination. D'où que la lutte de la bourgeoisie pour imposer sa domination ait pris la forme d'une lutte essentiellement idéologique pour la désacralisation du monde. Ainsi, par exemple, il est décisif dans une société "à profit" que l'organisation sociale se présente immédiatement à la conscience comme système formellement égalitaire - les inégalités constatées, spécialement économiques, devant alors être attribuables à des différences individuelles d'aptitude ou de chance. D'où que dans ces sociétés la formation d'une conscience de classe, c'est-à-dire la lutte contre le mythe d'une société égalitaire devienne un moment décisif de la lutte idéologique. Dans un cas comme dans l'autre, ce qui est en jeu dans la lutte est la *légitimité* du pouvoir des classes dominantes, car le pouvoir d'une classe dominante n'est légitime que dans la mesure où ses fondements idéologiques sont acceptés, autrement dit, lorsque l'idéologie de la classe dominante est socialement dominante. Ce qui veut dire qu'aucun pouvoir social n'est légitime en soi ni, non plus, par rapport à un principe absolu quelconque - Dieu ou le droit "naturel", par exemple - mais toujours par rapport à lui-même, c'est-à-dire à sa capacité de s'imposer en tant que pouvoir légitime en produisant sa propre justification et l'acceptation sociale de cette justification.

La question de la légitimité du pouvoir de classe est importante parce qu'elle commande l'organisation et l'exercice de la violence. D'abord, les rapports entre violence destinée à assurer la reproduction des conditions qui permettent l'appropriation systématique et permanente du surproduit social, et violence exercée afin de punir tout acte constituant une attaque au système de domination sociale en place - ces rapports dépendent du degré de légitimité du pouvoir des classes dominantes: plus cette légitimité est contestée, plus le déséquilibre entre ces deux systèmes de violence penche en faveur du deuxième. Ensuite, la profondeur de la "crise de légitimation" du pouvoir détermine concrètement les modalités de ce deuxième système de violence, c'est-à-dire les

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLIÉ

modalités de la punition. Il est donc tout-à-fait décisif d'examiner ces changements dans les modalités de punition car elles constituent un indice pertinent, voire l'indice le plus pertinent, dans la détermination du degré de crise de légitimation du pouvoir de la classe dominante et, par là, de l'État et du degré de la lutte des classes. Dans cette perspective analytique, nous considérons le corps retrouvé supplicié comme la condensation d'une nouvelle stratégie de pouvoir constituant une modalité nouvelle de punition de la désobéissance, indice d'une crise profonde de légitimation du pouvoir des classes dominantes, expression d'un degré avancé de la lutte des classes.

S'agit-il d'une nouvelle stratégie de pouvoir qui se met en place dans l'ensemble des formations sociales dominées par le mode de production capitaliste, c'est-à-dire dans toutes les sociétés "à profit"? L'examen le plus rapide montre déjà qu'il s'agit de modalités de punition que l'on retrouve seulement dans ce que l'on appelle la "périphérie" du système mondial capitaliste. En ce sens, il faut signaler - et dénoncer - l'"européocentrisme" de ces analyses sociologiques - tout-à-fait remarquables à bien d'autres égards - qui font, par exemple, de la "persuasion-manipulation" la (seule) stratégie de pouvoir social des modernes sociétés "à profit" - et du passage de l'"autorité-coercition" à la "persuasion-manipulation" le modèle universel du passage d'une stratégie de pouvoir à une autre.¹³ Car non seulement ces analyses ne tiennent compte que des seules formes de pouvoir dans le "centre" du système mondial capitaliste, elles s'interdisent ainsi de réfléchir aux stratégies de pouvoir qui, mises en place dans la "périphérie", rendent justement possibles ou contribuent à rendre possibles celles qu'on trouve dans le "centre" - les sociétés "à profit" constituant, pour la première fois dans l'histoire, un système mondial (aux articulations déjà bien connues). D'autre part, par ailleurs, c'est seulement une telle réflexion qui peut permettre d'écarter l'hypothèse d'une "diffusion" des techniques de pouvoir du "centre" à la "périphérie" - suivant la vieille idée de la généralisation du modèle des sociétés du "centre". Bien au contraire, dirons-nous, si un passage a été rendu possible d'une stratégie d'"autorité-coercition" à une stratégie de "persuasion-manipulation," et si une "diffusion" de techniques de pouvoir du type "persuasion-manipulation" a eu lieu et continue d'avoir lieu dans les sociétés du "centre" du système mondial capitaliste, c'est dans la mesure où la stratégie du corps retrouvé supplicié apparaît comme forme de domination ou d'assujettissement dans la "périphérie" du système.

En effet, indépendamment des différences que l'on pourrait repérer dans la caractérisation d'une stratégie de "persuasion-manipulation", la possibilité d'une *gratification* d'abord *économique*¹⁴ apparaît toujours comme une condition essentielle dans la mécanique de production du

consentement à l'oeuvre dans une telle stratégie: la légitimité de l'appropriation du surproduit par les classes dominantes repose alors d'une manière cruciale sur la capacité économique d'une redistribution de biens qui, à la lumière des attentes des classes dominée — et, surtout, de leur manipulation (production et contrôle des attentes par la publicité notamment) — puisse renforcer les effets de consentement. Ce rôle central de la gratification dans une nouvelle stratégie de pouvoir des sociétés "à profit" "modernes" (ou du "capitalisme avancé" dont H. Marcuse a été, probablement, le plus pénétrant analyste) ne peut cependant être satisfait que si des conditions économiques précises sont assurées.

Or, dans la réalisation, le maintien et le développement de ces conditions, le processus d'appropriation du surproduit à l'échelle mondiale est (et devient de plus en plus) décisif. Ce qu'on a appelé l'"échange inégal," l'"accumulation à l'échelle mondiale" ou, tout simplement, le phénomène de l'impérialisme, n'est que ce processus d'appropriation du surproduit au niveau du système dans son ensemble. La conséquence est bien connue: le transfert de valeurs produites de la "périphérie" vers le "centre" du système ne fait, d'un côté, que développer le "développement" du "centre", de l'autre côté, développer le "sous-développement" de la "périphérie". Les conditions sont ainsi créées et reproduites d'une stratégie de "persuasion-manipulation" fondée sur la gratification dans les sociétés "à profit" du "centre" c'est-à-dire dans les métropoles impérialistes - au prix cependant d'une stratégie de pouvoir dans la "périphérie", qui doit dorénavant s'ajuster à une exacerbation systématique de la lutte de classes, qui suit comme à son ombre ce processus de développement du "sous-développement": c'est la stratégie du corps retrouvé supplicié.

Quels sont les éléments de cette stratégie, c'est-à-dire comment se laisse-t-elle caractériser? Il faut partir d'un constat décisif: si la stratégie du corps retrouvé supplicié exprime un degré avancé de la lutte de classes, s'il est l'indice d'une crise profonde de légitimité du pouvoir des classes dominantes, ceci veut dire que les mécanismes producteurs du consentement ont cessé d'avoir leur pleine efficacité, donc que dans ces sociétés "à profit" *l'économique a cessé de jouer le rôle dominant* - en tant que mécanisme essentiel de légitimation. En d'autres termes, c'est parce que les rapports sociaux de classes ne sont plus, pour l'essentiel, mystifiés en rapports purement économiques et que la domination de classe apparaît maintenant à la conscience de vastes secteurs du peuple; c'est parce que le profit n'apparaît plus comme un résultat purement économique, comme une propriété du capital, mais comme appropriation du surproduit créé par le travail, que le système de domination cesse

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLICIÉ

de s'appuyer sur les mécanismes purement économiques pour faire appel à des mécanismes politiques.

Il est important de remarquer que selon l'analyse de J. Habermas, ce déplacement de l'économique au politique caractérise les sociétés du capitalisme "avancé" – ou du "centre" –. Ce phénomène est expliqué par Habermas ainsi:

*La régulation permanente du processus économique grâce à l'intervention de l'État est issue d'une réaction de défense contre un certain nombre de dysfonctionnements, dangereux pour le système, qui menaçaient le capitalisme abandonné à lui-même (...). La forme privée de la mise en valeur du capital ne pouvait plus être maintenue qu'en ayant recours aux correctifs étatiques d'une politique économique. (...) Le cadre institutionnel de la société s'est trouvé ainsi être repolitisé. (...) Mais cela signifie en même temps que le rapport a changé entre le système économique et le système de domination politique (*Herrschaftssystem*); la politique n'est plus seulement un phénomène de superstructure.¹⁵*

Si notre analyse est acceptée, la "repolitisation du cadre institutionnel" serait observable tant dans les sociétés "centrales" que dans les sociétés "périphériques", mais ce phénomène s'inscrirait dans deux lignes d'évolution différentes (bien que dépendantes l'une de l'autre), et répondrait à deux situations différentes (bien que complémentaires): d'une part, dans les sociétés "centrales," à des besoins nouveaux engendrés par des conditions nouvelles dans la *mise en valeur* du capital, autrement dit par des exigences liées à la reproduction (élargie) du système économique lui-même dans des conditions historiques nouvelles. Dans les sociétés "périphériques," par contre, cette repolitisation répondrait à des besoins nouveaux engendrés par la *mise en question* du capital, par des exigences liées au maintien ou à la sauvegarde du pouvoir même d'appropriation du surproduit social. Ce serait pourquoi, dans les cas des sociétés "centrales," cette repolitisation du cadre institutionnel pose un problème de légitimation mais dont la solution est, d'une certaine manière, disponible: la *dépolitisation de la masse de la population* par une combinaison d'idéologie de la performance, de système de gratifications et de technocratisation. Dans les sociétés "périphériques," par contre, c'est la *politisation de la masse de la population* qui amène à la repolitisation du cadre institutionnel, provoquant ainsi une crise de légitimation *d'une autre nature* et d'une autre portée que le système de domination est impuissant à résoudre.¹⁶ Le corps retrouvé supplicié peut alors être décrypté en tant que condensation et matérialisation de cette impuissance. En ce sens, notre

condensation et matérialisation de cette impuissance. En ce sens, notre analyse s'oppose d'une manière directe et complète à celles qui, couplant un culturalisme de mauvais aloi - pourrait-il en être autrement? - et un économisme aux relents marxistes, s'interdisent de tirer toutes les conséquences du phénomène de l'accumulation mondiale au niveau décisif de la lutte des classes et perçoivent le problème de la légitimation dans les pays "sous-développées" en termes de "combinaison" entre la légitimation "capitaliste" et la légitimation "traditionnelle" - les structures autoritaires du pouvoir puisant leurs sources dans "l'univers social des relations rurales hérité de la période coloniale".¹⁷

6. Le corps retrouvé supplicié comme stratégie de pouvoir

Trois éléments définissent, dans leur intersection, cette stratégie: le corps en tant que *cible* de la violence; le supplice ou la torture que l'on fait subir au corps comme *modalité* de la violence; et cette médieté qu'instaure le corps retrouvé supplicié entre la reconnaissance de la punition (les traces du supplice) et le rituel du supplice ou de la torture, et qui renvoie à un certain type d'*exercice* de la violence. Mais c'est cette médieté ou, plus exactement, ce qu'elle instaure, qui agit comme "opérateur sémantique", comme organisateur du sens de ce dispositif de châtiment de la désobéissance. Car, en effet, tout se joue dans la forme de l'exercice de la violence. Voici le scénario devenu classique:

1er acte. L'opposant est "publiquement" enlevé, c'est-à-dire qu'il est soustrait (au corps social) et qu'on laisse savoir sans équivoque qu'il est soustrait, bien que les auteurs de l'enlèvement demeurent anonymes, autrement dit non formellement identifiables.

[Ana María Martínez, qui militait dans le Parti Socialiste des Travailleurs (P.S.T.) - une organisation de la gauche radicale opposée au gouvernement militaire -, avait été enlevée de son domicile. Quelques voisins ont pu observer comment un homme et une femme habillés en civil et portant des armes l'introduisaient par la force dans une automobile pendant qu'elle appelait au secours.]¹⁸

2e acte. Un certain temps est alloué aux proches de la victime et aux diverses organisations sociales saisies du cas pour la recherche, dès le départ infructueuse, du disparu. Pendant ce temps, le pouvoir se présente en même temps comme pouvoir qui ne connaît pas et comme pouvoir qui connaît.

[La police avait été immédiatement alertée et des organisations consacrées à la défense des droits humains dans le pays avaient été saisies. Les démarches entreprises n'ont cependant pas pu réussir car tous les organismes de sécurité consultés ont affirmé ne pas

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLICIÉ

avoir connaissance du cas en question. Le colonel Menéndez a manifesté n'avoir aucune information à fournir.]

3e acte. Le corps mutilé de l'opposant est découvert quelque part dans un parage éloigné. Variante: des corps de sequestrés ne réapparaissent plus (cas des "disparus": la médiateté entre le rituel du supplice et de la mort, et sa reconnaissance est poussée à l'extrême et devient permanente).

[Le corps de la jeune femme trouvé à Dique Lujan, un endroit éloigné situé dans la localité de Tigre, présentait deux blessures de balle et se trouvait dans un état de décomposition qui le rendait méconnaissable. Le cadavre, auquel les deux mains ont été coupées pour identification, a été inhumé "pour des raisons d'hygiène" sans que la famille puisse faire procéder à une autopsie.]

Quelle est la "logique" de ce scénario? Tout comme dans la stratégie du corps supplicié correspondant à une société "à prélèvement," il s'agit d'une pénalité du corporel dans laquelle la torture comme art de sensations insupportables s'applique sur l'opposant afin de provoquer un effet de terreur sur l'ensemble du corps social. Les marques de cette vengeance dans le corps retrouvé renvoient cependant à un cérémoniel caché, non public, non officiel, dont la représentation imaginaire est pourtant susceptible d'être construite à partir justement de ces marques sur le corps retrouvé. Le rituel du supplice et de la torture réapparaît mais il ne renvoie plus à un pouvoir visible, éclatant même, à son tour matérialisé dans le corps du souverain mais à un pouvoir d'autant plus redoutable qu'il est invisible, sombre, dont les tortionnaires ne sont que des instruments. Pouvoir invisible dont on sait - parce qu'on le laisse clairement soupçonner - qu'il fait partie, qu'il est une modalité du pouvoir visible sans que, cependant, il soit possible de l'identifier, le repérer, le poursuivre.¹⁹

[Lorsque les avocats de la jeune femme ont pris connaissance de la découverte d'un cadavre dans la localité de Tigre, ils se sont présentés aux bureaux de la police afin de faciliter son identification mais des données contradictoires leur ont été communiquées.]

Comment se fait-il alors que réapparaisse dans des sociétés "à profit" le corps supplicié, une pénalité du corporel, et pourquoi renvoie-t-elle à un pouvoir invisible et pourtant évident, à un pouvoir dont on laisse seulement entrevoir l'ombre gigantesque et monstrueuse - plutôt qu'à l'image éclatante du souverain dans le cérémoniel public de sa force?

Les sociétés "modernes" ou du capitalisme "avancé" semblent montrer cette double évolution divergente à partir du corps discipliné, dressé correspondant en quelque sorte au capitalisme concurrentiel, libre-échangiste ou auto-régulé: dans les sociétés du "centre," dans les métropoles impérialistes, la coercition immédiate et permanente sur le corps destinée, par l'exercice imposé par des appareils administratifs, à le soumettre ou à l'assujettir afin de le rendre utile en même temps que docile, laisse progressivement la place à une manipulation de *l'ensemble de la personnalité* par la voie privilégiée de mécanismes de persuasion massive qui ne sont pas gérés par des appareils administratifs mais, recouvrant tout l'espace social, apparaissent, dans leur dispersion même, sans ancrage, mobiles, insaisissables: ce sont les mécanismes publicitaires et, plus généralement, d'"information". Or, dans un certain sens pourtant crucial, la persuasion-manipulation n'est qu'une forme supérieure, plus élaborée et raffinée, plus efficace par conséquent, par rapport à la primitive ou première stratégie de l'autorité-coercition. C'est pourquoi la personnalité façonnée n'implique pas une rupture par rapport au corps dressé, bien au contraire elle représente un progrès, donc une avance de la domination et de l'assujettissement, et cela aussi dans la mesure même où toute forme de violence corporelle semble exclue:

La manipulation (au sein de la "Publicité", R.M.) consiste avant tout en un travail psychosociologique qui permet de mettre au point le type d'offre dont les cibles sont certaines tendances inconscientes, et qui provoqueront des réactions prévisibles, sans par ailleurs obliger à quoi que ce soit ceux qui s'assurent ainsi d'un assentiment plébiscitaire...²⁰

Et Baudrillard va plus loin encore lorsqu'il voit dans la publicité le substitut même des vieilles idéologies:

Nous voyons par là l'immense rôle *politique* que jouent la diffusion des produits et les techniques publicitaires: elles assurent proprement la relève des idéologies antérieures, morales et politiques. Mieux encore; alors que l'intégration morale et politique n'allait jamais sans mal (il y fallait le secours de la répression ouverte), les nouvelles techniques font l'économie de la répression: le consommateur intériorise dans le mouvement même de la consommation l'instance sociale et ses normes.²¹

La normalisation par identification complète et l'obéissance comme assentiment plébiscitaire: voilà le modèle déjà latent dans la stratégie du corps dressé. Dans les sociétés "périphériques" cette stratégie du corps dressé semble, par contre, laisser la place à ce qui apparaît comme sa

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLICIÉ

négligence: le corps retrouvé supplicié ou la renaissance d'une pénalité du corporel *sanctionne l'échec ou l'impossibilité d'une normalisation par disciplinarisation*, voire, et davantage, d'une manipulation persuasive fondée sur des gratifications. Le corps retrouvé supplicié, torturé, doit rappeler ainsi ce qu'il advient à l'indiscipline, à la désobéissance sociale; il doit rappeler qu'il n'y a, en fin de comptes, que le corps qui compte: ultime cible de la violence du pouvoir.

Indiscipline et désobéissance par rapport à qui, ou à quoi? Non pas par rapport à un souverain ou seigneur dont l'autorité et le pouvoir seraient ou se trouveraient désacralisés. Mais non plus par rapport à un "pouvoir public", à un État ou à un ordre juridique qui ne pourrait plus se présenter comme celui de tout le peuple et qui apparaîtrait maintenant à la conscience comme un pouvoir de classe, comme un État de classe. Mais par rapport à ce qui reste: le Pouvoir nu, dépourvu de toute légitimité mais en même temps pourvu de toute la capacité de violence, qui ne peut pas coïncider avec un pouvoir d'État quelconque, encore moins avec un ordre juridique quelconque, et qui se veut donc autre chose, parallèle et innommable: ultime démonstration du pouvoir de classe, ressource extrême qui commence à accompagner comme à son ombre le pouvoir d'État d'une classe qui n'a plus légitimité.

Département de sociologie
Université d'Ottawa

Notes

1. C'est Étienne Balibar qui a développé cette thèse. Cf. E. Balibar, (1965): spéc. p. 220. Nous l'avons examiné en détail in R. Miguelez, "Détermination et dominance," *La Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, 19: 4 (Novembre, 1982).
2. Jürgen Habermas, *La Technique et la science comme "idéologie"* (Paris: Gallimard, 1973), pp. 30-1.
3. Cf. Karl Marx, *Le Capital: tome 1* (Paris: Éditions sociales, 1950 et 1976), p. 93.
4. Nicos Poulantzas, *L'État, le pouvoir, le socialisme* (Paris: Presses universitaires de France, 1978), p. 97.
5. Michel Foucault, *Surveiller et punir* (Paris: Gallimard, 1975), pp. 133-34.
6. Foucault, chap. 2: "L'éclat des supplices."
7. Il ne faut pas oublier qu'une pénalité du corporel incluant à titre décisif la torture se retrouve dans *toutes* les sociétés dominées par un mode de production impliquant un assujettissement *personnel* du producteur direct. Il n'est pas dès lors étonnant qu'on la rencontre dans *toute* l'histoire occidentale depuis les sociétés esclavagistes grecque et romaine jusqu'au XVIIIe siècle. Il n'est pas dans notre propos d'examiner ici ses caractéristiques historiques différentielles.
8. Marx, Livre 1er, p. 534.
9. Foucault signale parmi les aspects de la conjoncture historique dans laquelle se placent les "disciplines" la poussée démographique du XVIIIe siècle: face à

l'augmentation de la population flottante, dit-il, un des premiers objets de discipline, c'est de fixer; elle est aussi un procédé d'antinomadisme (Foucault, 220). En ce sens, il semble ne pas situer les disciplines dans le processus historique déclenché par l'accumulation primitive. Parfois, cependant, Foucault situe les disciplines dans le double processus d'accumulation du capital et "d'accumulation des hommes" et voit leur liaison d'accumulation nécessaire:

"(...) il n'aurait pas été possible de résoudre le problème de l'accumulation des hommes sans la croissance d'un appareil de production capable à la fois de les entretenir et de les utiliser; inversement les techniques qui rendent utile la multiplicité cumulative des hommes accélèrent le mouvement d'accumulation du capital" (Foucault, p. 222).

Mais même alors, on le voit, les disciplines ne sont pas reliées à ce qui est le noyau de l'accumulation du capital et de la croissance de l'appareil de production: non pas l'entretien et l'utilisation d'une population mais l'entretien et la majoration du profit c'est-à-dire d'une appropriation historiquement spécifique du surtravail social.

10. Cf. Foucault, pp. 223, 224, 225.
11. Lors de son analyse de la violence en Amérique Latine et, plus particulièrement, du massacre d'Indiens au Guatemala, Yvon Le Bot signale que, à l'encontre d'une approche "réductrice" de la violence exclusivement politico-économique, il faut par exemple considérer ces massacres comme "une imbrication des stratégies politico-économiques avec des motivations qui s'enracinent dans l'imaginaire social et ses expressions symboliques" (Le Bot, Yvon, 1983: 65). Mais cette référence à l'imaginaire - devenue clause de style dans des analyses qui prétendent avoir dépassé le "réductionnisme" marxiste - n'est que référence à une symbolique qui, comme l'admet Le Bot lui-même, "plonge ses racines dans la violence de la conquête" (*ibid*), autrement dit, qui renvoie... à une stratégie politico-économique.
12. Foucault, pp. 61-72.
13. Cf. Robert Castel, *Le psychanalisme: L'ordre psychanalytique et le pouvoir* (Paris: Maspéro, 1976), spéc. chap. 8.
14. D'abord mais non seulement économique. Castel a examiné le rôle idéologique de la psychanalyse en tant qu'elle se donne aussi, en elle-même, comme l'opérateur de l'accomplissement du désir, de la réconciliation concrète de la subjectivité (Cf. Castel, spéc. 370 sq.).
15. Habermas, pp. 37-8. (Souligné par l'auteur).
16. Torres Rivas montre à propos du cas spécifique du Guatemala comment le recours à la force apparaît justement comme la compensation d'une faiblesse, mais d'une faiblesse de l'appareil de domination plus que de l'appareil de production, comme la conséquence d'une crise permanente au sein du bloc dominant. Cf. Edelberto Torres Rivas. "Vie et mort au Guatemala: Réflexions sur la crise et la violence politique", *Amérique Latine*, 2 (avril-juin, 1980).
17. Voir, par exemple, l'analyse proposée par G. Mathias et P. Salama, *L'état surdéveloppé* (Paris: Maspéro, 1983).
18. Les informations concernant cet enlèvement sont tirées du journal *Clarín*, Buenos Aires, 15/21, février 1982.
19. Dans l'oeuvre dramatique d'Antonio Buero Vallejo, *La doble historia del doctor Valmy Mito*, (1976), cet aspect de la stratégie est souligné par les protagonistes dans les termes suivants (c'est nous qui traduisons, R.M.):

Daniel: Pourquoi ne pas inclure la torture dans les codes?

LE CORPS RETROUVÉ SUPPLICIÉ

Paulus: Les gens sont incurablement naïfs et ne le comprendraient pas.

Daniel: Jadis les gens l'avaient compris et pourtant ils étaient plus naïfs que maintenant. Aujourd'hui il faut cacher la torture comme à un fils difforme. (pp. 117-18).

20. Habermas, p. 226.

21. Jean Baudrillard, *Le Système des objets* (Paris: Gallimard, 1968) p. 246.

OUVRAGES CITÉS

BAUDRILLARD, Jean, *Le système des objets*, Gallimard, Paris, 1968.

BUERO VALLEJO, Antonio, *La doble historia del doctor Valmy*. Mito, Madrid, 1976.

CASTEL, Robert, *Le psychanalisme. L'ordre psychanalytique et le pouvoir*, Maspéro, Paris, 1976.

FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975.

HABERMAS, Jürgen, *La technique et la science comme "idéologie"*, Gallimard, Paris, 1973.
L'espace public, Payot, Paris, 1978.

LE BOT, Yvon, "Violence sociale: sens ou non-sens. Sur quelques interprétations de la violence dans les sociétés latino-américaines", *L'Homme et la Société*, No 67-68, janvier-juin, 1983.

MARX, Karl, *Le Capital*, Éditions sociales, Paris, 1950 et 1976.

MATHIAS, Gilberto - SALAMA, Pierre, *L'État surdéveloppé*, Maspéro, Paris, 1983.

MIGUELEZ, Roberto, "Détermination et dominance", *La Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, 19:4, novembre 1982.

POULANTZAS, Nicos, *L'État, le pouvoir, le socialisme*, Presses Universitaires de France, Paris, 1978.

TORRES RIVAS, Edelberto, "Vie et mort au Guatemala. Réflexions sur la crise et la violence politique", *Amérique Latine*, No 2, avril-juin, 1980.